



HÔTEL ALHAMBRA**

Conditions Générales de Ventes 2026

Réservation :

- **Toute réservation** sera effective contre une garantie en communiquant un numéro de carte de crédit solvable avec date de validité, valable au moment du séjour du client (conservée durant la durée du séjour). Le règlement du séjour se fera à l'arrivée. En cas de non-solvabilité de la carte, le séjour sera annulé sans préavis ni indemnités.
- **Pour un séjour supérieur à 3 nuits ou 3 chambres**, un versement d'acompte pour un montant de 30% du montant du séjour (virement, chèque, CB) pourra être demandé.
- **Pour les sociétés**, un bon de commande devra également être fourni.

Annulation / Non-présentation le jour d'arrivée (no show) / Modification :

- L'annulation sera acceptée sans frais 48h avant l'arrivée, passé ce délai, soit l'acompte versé sera conservé par l'hôtel, soit 50% de la réservation sera prélevée sur votre carte de crédit donnée en garantie.
- En cas de non présentation, 100% du séjour sera débité et le séjour sera annulé.
- Toute modification du séjour sans accord de l'hôtel peut entraîner l'annulation totale de la réservation.

Départ anticipé :

- Pour un séjour compris entre 1 et 3 nuits : facturation de la nuit suivant le départ.
- Pour un séjour supérieur à 3 nuits : facturation de deux nuits suivant le départ.

Heure d'arrivée : A partir de 15h00 (03.00 PM)

Heure limite de départ : 11h00

Piscine :

La piscine est ouverte de mi-mai à mi-septembre, de 9h30 à 19h30, sauf avis contraire de l'ARS en cas de traitement de choc lié à la chaleur ou à une pollution. Nous déclinons toute responsabilité dans ce cas.

Respect du règlement intérieur de l'hôtel :

Afin de garantir un séjour agréable pour tous, nous vous prions de bien vouloir faire preuve de politesse en toute circonstance et de respecter le règlement de notre hôtel (Tout manquement pourra entraîner l'annulation du séjour, sans remboursement):

- Toute dégradation, vol ou non-paiement du séjour sera facturé et prélevé par le biais de la garantie laissée pour un montant pouvant s'élever jusqu'à 380.00 Euros.
- Dans la mesure où nous ne pourrions pas relouer votre chambre en cas de nuisances : odeurs, dégâts, retard de remise de clés, nous serions dans l'obligation de vous facturer la nuit suivante.
- En cas de présence de personnes supplémentaires dans la chambre, non prévues à l'enregistrement, l'hôtel pourra facturer et prélever un forfait pouvant aller jusqu'au tarif d'une nuitée et mettre un terme au séjour.
- Les chiens sont les bienvenus mais ne sont pas admis à rester seuls dans les chambres et à l'intérieur de la salle de petit-déjeuner (bienvenus en terrasse).
- Pour le respect de l'ensemble de nos hôtes, nous demandons à notre clientèle une grande vigilance quant aux nuisances sonores, dans le cas contraire, nous serions contraints de mettre un terme au séjour sans indemnité.

Nous vous souhaitons un très agréable séjour.